

Séance de clôture du jumelage CESE-CNESE à Alger

JEUDI 5 DECEMBRE 2024



INTERNATIONAL PUBLIÉE LE 05/12/2024

Le jumelage entre le CESE français et le CNESE algérien s'est conclu le 5 décembre 2024. Le CESE a mené à bien sa mission de coopération avec son homologue algérien sur les politiques publiques environnementales et sur les méthodes d'expression de la société civile organisée.

Le CESE avait remporté un appel d'offres lancé par son homologue algérien le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) dans le cadre des jumelages financés par la Commission européenne.

Pendant 24 mois, de janvier 2023 à décembre 2024, le CESE a conduit un plan d'actions en Algérie visant, d'une part, à améliorer la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques environnementales et, d'autre part, à diffuser les méthodes d'expression de la société civile organisée.

Avec l'appui logistique de l'agence Expertise France, le CESE a mobilisé des experts issus notamment de la Cour des comptes, du ministère chargé de la transition écologique (en particulier du CEREMA, établissement public placé sous sa tutelle) et ses propres ressources internes (conseillers et administration du CESE). Ces experts ont travaillé avec des experts algériens issus du CNESE, des administrations et agences spécialisées.

Cette coopération fructueuse s'est achevée avec le séminaire de clôture qui s'est tenu à Alger le jeudi 5 décembre 2024. Elle illustre la réalité d'une « diplomatie des sociétés civiles organisées » promue par le président du CESE Thierry Beaudet.

Les chiffres-clé du jumelage :

- Une durée de 24 mois ;
- 14 activités thématiques ;
- 120 jours de mission d'expertise ;
- 2 visites d'étude d'une délégation algérienne en France ;
- 40 experts français mobilisés dont 9 membres du CESE